

# L'écho

Bulletin intercommunal de la Communauté de communes Thoré Montagne Noire

**ALBINE, BOUT DU PONT DE L'ARN, LABASTIDE-ROUAIROUX, LACABARÈDE, LE RIALET, LE VINTROU, ROUAIROUX, SAINT-AMANS VALTORET, SAUVÈTERRE**



## **DOSSIER : LA CCTMN QU'ÈSACO ?**



Social, Santé  
Petite enfance



Déchets  
Environnement



Économie, Tourisme  
Urbanisme & Habitat

# LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis de trop nombreuses années, nous n'avions pas publié de bulletin d'informations intercommunales. Bien que vous soyez de plus en plus nombreux à nous suivre sur les réseaux sociaux et notre site internet, l'ensemble des élus communautaires a souhaité renouer avec un lien papier.



Nous tâcherons de vous proposer ce bulletin deux fois par an. Dans les pages suivantes, vous trouverez des informations tant sur le fonctionnement de notre Communauté de communes que sur les missions que nous exerçons au quotidien. Les thèmes sont nombreux : le développement économique en partenariat avec les entreprises, le tourisme, la collecte des déchets, les règles d'urbanisme, etc.

À ces missions dites obligatoires que nous réalisons pour le compte des neuf communes, s'ajoute tout un travail sur des sujets qu'il est plus pertinent de traiter à l'échelle d'un territoire que celui d'une commune. La protection de l'environnement en partenariat avec des associations ou organismes spécialisés est un thème très important ainsi que la question dite « sociale ». Nous avons l'ambition de réussir à coordonner tous ceux qui œuvrent et ils sont nombreux, auprès des personnes. Cela peut être l'enfance-jeunesse, le vieillissement, le handicap, l'isolement, etc.

Notre territoire est plein d'atouts, son atout majeur étant sans aucun doute le cadre de vie. Ce cadre de vie doit être le « fil » conducteur de l'action intercommunale, je le définirais comme un équilibre entre le développement économique, la préservation de l'environnement et apporter une réponse à ceux qui souffrent le plus. C'est également pouvoir travailler dans notre vallée et nos montagnes préservées en sachant qu'un fort maillage social peut être présent en cas de coup dur. Cet équilibre est toujours très fragile, nous œuvrons quotidiennement pour le renforcer. Je tiens à remercier l'ensemble des élus communautaires pour leur confiance.

Un grand merci également à chaque membre de l'équipe, tant technique qu'administrative, pour son investissement, son professionnalisme et sa bonne humeur. Aucune action intercommunale ne serait possible sans eux.

Je souhaite, à chacun d'entre vous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers une excellente année 2024.

Michel CASTAN

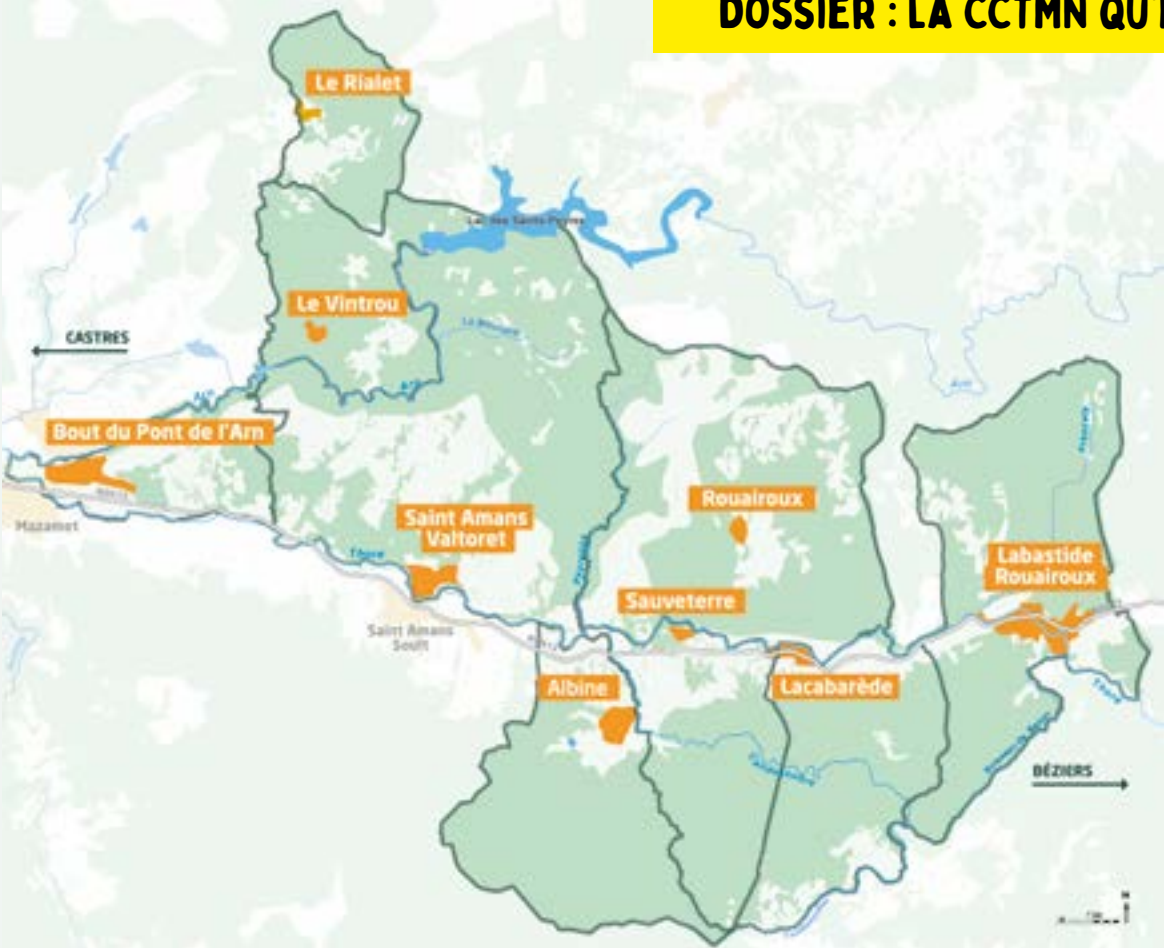


## SOMMAIRE

- P.03** Dossier :  
La CCTMN qu'èsaco ?
- P.07** Environnement
- P.09** Déchets
- P.11** Social
- P.13** Développement économique
- P.16** Urbanisme & Habitat
- P.17** Tourisme
- P.18** Portait d'un habitant
- P.19** Temps forts

L'écho, janvier 2024

Directeur de la publication : Michel CASTAN  
Rédaction : équipe administrative de la CCTMN  
Crédits photos : CCTMN, Rhizobiome, Trifyl, Thierry Arnaud, Marceau Almaric Industrie, Théo Michel-Bechet, PNRHL  
Conception graphique : Chloé FABRE/ CCTMN  
Impression : Imprimerie Maraval  
Edité à 3 200 exemplaires  
ISSN en cours d'attribution



## DOSSIER : LA CCTMN QU'ÉSACO ?

Albine, Bout du Pont de l'Arn, Labastide-Rouairoux, Lacabarède, Le Rialet, Le Vintrou, Rouairoux, Saint-Amans Valtoret, Sauveterre : ces 9 communes de 60 à 1 430 habitants, constituent la Communauté de communes Thoré Montagne Noire (CCTMN) depuis 2005. Ce premier numéro de *L'écho* fait le point sur son fonctionnement et ses projets.

### COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Apparues en France en 1992, les Communautés de communes ont été conçues pour faciliter la gestion locale en créant une solidarité entre des communes d'un même territoire qui portent un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

#### Le Conseil communautaire

Il est composé de 26 conseillers communautaires qui sont élus par les habitants en même temps que les conseillers municipaux. Le nombre de conseillers par commune est fonction du nombre d'habitants de chaque commune. Le Conseil communautaire

est l'instance de décision qui vote les délibérations, les budgets et décide des grands projets. Ses séances, environ six par an, sont ouvertes au public et les délibérations sont en ligne sur le site Web de la CCTMN : [www.cc-thoremontagnenoire.fr](http://www.cc-thoremontagnenoire.fr).

#### Le Bureau

Il est composé des maires des neuf communes. C'est l'instance de débat et de préparation des décisions du Conseil communautaire.

#### Les Commissions thématiques

Elles sont présidées par les vice-présidents. Elles débattent et font des propositions au Conseil communautaire.

## TROMBINOSCOPE DES ÉLUS

### Les Conseillers communautaires :



**BERNARD PRAT**  
1<sup>ER</sup> Vice-président  
Vie économique  
Bout du Pont de l'Arn  
Maire



**DANIEL PEIGNÉ**  
2<sup>ÈME</sup> Vice-président  
Urbanisme et habitat  
Saint-Amans-Valtoret  
Maire



**JOËL CABROL**  
3<sup>ÈME</sup> Vice-président  
Eau et assainissement  
Lacabarède - Maire



**GÉRARD CAUQUIL**  
4<sup>ÈME</sup> Vice-président  
Déchets  
Le Vintrou - Maire



**DANIÈLE ESCUDIER**  
5<sup>ÈME</sup> Vice-présidente  
Vie sociale  
Rouairoux - Maire



**MICHEL CASTAN**  
Président  
Le Rialet - Maire



**ALAIN AMALRIC**  
Rouairoux



**JULIEN ARMENGAUX**  
Bout du Pont de l'Arn



**JACQUES ASSEMAT**  
Sauveterre - Maire



**CATHERINE BARRAILÉ**  
Bout du Pont de l'Arn



**JACQUES BARTHÈS**  
Bout du Pont de l'Arn



**EVELYNE BIDEAULT**  
Labastide-Rouairoux



**ALAIN BOUISSET**  
Albine



**MICHEL BOURDEL**  
Saint-Amans-Valtoret



**JACQUES CANOVAS**  
Saint-Amans-Valtoret



**CÉDRIC CATHALA-CAUMETTE**  
Albine



**DIDIER CHABBERT**  
Lacabarède



**FRANÇOIS CHARLIER**  
Labastide-Rouairoux



**MARIA GERS**  
Saint-Amans-Valtoret



**MARIE-CLAUDE GLORIES**  
Bout du Pont de l'Arn



**ANDRÉ GUYOT**  
Labastide-Rouairoux



**ÉLISE MANZONI**  
Labastide-Rouairoux



**BLANCHE MENDÈS**  
Bout du Pont de l'Arn



**JÉRÔME SALAS**  
Labastide-Rouairoux



**XAVIER SÉNÉGAS**  
Albine - Maire



**MICHÈLE VINCENT**  
Labastide-Rouairoux -  
Maire

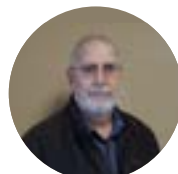
### Les suppléants :



**JEAN-PIERRE BARTHÈS**  
Sauveterre



**JACQUES BIAU**  
Le Rialet



**FRANCIS RIBELLES**  
Le Vintrou

## L'ÉQUIPE

### ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

- Sophie CHARLIER – Chargée de coopération Convention territoriale globale – vie sociale
- Florian CROUX – Chargé de mission Environnement et Responsable technique
- Nathaëlle DE LAS NIEVES - Animatrice de l'Espace de vie sociale l'Entr'Actes
- Véronique FORTANIER – Secrétaire comptable
- Héloïse NÉTANGE – Directrice

- Jérémie PERCHE – Chargé de mission Aménagement du territoire et développement économique
- Emma PRADES – Apprentie en tourisme
- *En cours de recrutement* - Chargé de mission Communication et tourisme

### ÉQUIPE TECHNIQUE

- Pedro AFONSO BIDARRA, Nicolas MIQUEL – Collecte des déchets, entretien des sentiers et travaux divers
- Christian CÈBE, Maxime EVRAD – Collecte des déchets

# LES COMPÉTENCES DE LA CCTMN

La Communauté de communes exerce certaines missions, appelées également « compétences », en lieu et place des communes. Certaines sont obligatoires, d'autres facultatives et ont été choisies par les élus pour répondre aux besoins du territoire.



## AMÉNAGEMENT

- Aménagement du territoire et urbanisme
- Développement économique et promotion du tourisme
- Logement et cadre de vie
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Politiques contractuelles de développement et d'aménagement du territoire



## ENVIRONNEMENT

- Collecte et traitement des déchets
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Gestion des sentiers
- Service Public d'Assainissement Non Collectif
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

En 2026 : Eau et assainissement collectif



## SOCIAL

- Petite enfance 0-3 ans
- Gestion du réseau des écoles rurales de la Haute Vallée du Thoré
- Santé : Création et gestion d'une Maison de santé pluridisciplinaire
- Action sociale d'intérêt communautaire : parentalité, handicap, aide aux personnes âgées, accès au droit, animation de la vie sociale, situations d'urgence, mobilité d'utilité sociale



## L'écho VOTRE RENDEZ-VOUS AVEC LA CCTMN

La création de ce bulletin intercommunal découle de la volonté partagée par tous les élus de mieux informer et de fédérer les habitants du territoire. Dorénavant, les habitants du territoire recevront L'écho deux fois par an dans leur boîte aux lettres.

## NOUS CONTACTER

**Siège de la Communauté de communes  
et de l'Office de tourisme :**

13, avenue de la Ribaute 81240 Albine

**Ateliers techniques :**

Cathalo 81270 Labastide-Rouairoux

Email : [contact@cc-thoremontagnenoire.fr](mailto:contact@cc-thoremontagnenoire.fr)

Standard : 05-63-97-98-08

**Site web de la CCTMN :**

[www.cc-thoremontagnenoire.fr](http://www.cc-thoremontagnenoire.fr)

Facebook : ComcomTMN

**Site web de l'Office de tourisme :**

<https://www.tourisme-thoremontagnenoire.fr/>

Facebook : TourismeTMN

## LE PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire a été finalisé en septembre 2023. Il est le fruit d'une année de réflexion des élus du Conseil communautaire et s'appuie sur les résultats d'une enquête auprès des habitants menée en début d'année 2023.

Présenté aux habitants le 28 septembre 2023 à Labastide-Rouairoux, il est téléchargeable dans son intégralité sur le site internet de la CCTMN : [www.cc-thoremontagnenoire.fr/](http://www.cc-thoremontagnenoire.fr/).

Il est aussi disponible en version papier dans les mairies et à la Communauté de communes.

«La CCTMN se doit d'être rassembleuse et de fédérer ses communes, les forces économiques, les associations, les habitants et les territoires voisins.»

Michel CASTAN, Président de la CCTMN

Le projet de territoire définit les grands objectifs et orientations de la collectivité pour les années à venir.



### LES 4 PRIORITÉS

#### **A** *Préserver l'environnement et la biodiversité du territoire*

- Axe 1 :** Préserver les paysages et limiter l'artificialisation des sols
- Axe 2 :** Valoriser et protéger la biodiversité
- Axe 3 :** Sensibiliser à la protection de l'environnement et à la revalorisation des nos déchets
- Axe 4 :** Favoriser la transition énergétique et la réduction de la consommation d'énergie, notamment dans la mobilité

#### **B** *Privilégier le lien social*

- Axe 1 :** Maintenir et renforcer une offre de commerce de proximité
- Axe 2 :** Soutenir les familles et améliorer l'accueil des enfants
- Axe 3 :** Maintenir un service de santé adapté et mieux connaître les besoins des personnes les plus fragiles
- Axe 4 :** Accompagner et animer la vie sociale
- Axe 5 :** Créer du lien entre les habitants
- Axe 6 :** Préserver la qualité paysagère

#### **C** *Accueillir de nouvelles populations*

- Axe 1 :** Développer une offre de logements adaptée à tous les besoins et usages
- Axe 2 :** Développer l'activité économique sur le territoire et favoriser la création d'emplois
- Axe 3 :** Véhiculer l'image d'un territoire dynamique et attractif
- Axe 4 :** Développer une offre culturelle et touristique promouvant l'identité, les savoir-faire et les produits du terroir

#### **D** *Accroître la qualité du service intercommunal*

- Axe 1 :** Assurer des services de qualité
- Axe 2 :** Améliorer la communication de la CCTMN
- Axe 3 :** Développer la mutualisation de compétences et de services

# RECHERCHER DES RESSOURCES EN EAU POTABLE

La CCTMN prendra la compétence eau et assainissement en 2026. Depuis plusieurs années déjà, elle accompagne les communes pour pallier la diminution de la ressource en eau.

Plusieurs scénarios sont envisagés afin de garantir durablement l'accès à l'eau potable dans la vallée du Thoré. Le raccordement des réseaux des communes de la vallée avec le réseau du SIVAT (Syndicat des communes du bassin mazamétain) est une solution envisageable. Néanmoins, les élus souhaitent également étudier d'autres possibilités afin de limiter d'importants travaux de raccordement.

À l'été 2023, la CCTMN a fait réaliser une recherche de nouvelles ressources en eau sur le territoire. Après une étude hydrogéologique à l'aide de photographies aériennes stéréoscopiques (en relief), les sites repérés ont fait l'objet d'une seconde étude, géophysique, qui consiste, par sondes électriques (tomographie), à analyser les sous-sols.

Cela a mené à l'identification de deux secteurs, l'un sur Albine, l'autre sur Lacabarède. La prochaine étape est d'y réaliser des essais de forages pour estimer la quantité d'eau présente dans les sous-sols (à environ 100 m de profondeur). Ces forages d'essai seront réalisés durant l'année 2024.



Réalisation de l'étude géophysique, août 2023



## Parole d'élu

Joël CABROL,  
Président de la Commission eau  
et assainissement

« L'eau, notamment l'eau potable est une préoccupation sur laquelle se penche la CCTMN depuis de nombreuses années. Garantir l'accès à l'eau potable avec le scénario le plus pertinent est un enjeu majeur pour la collectivité.

Le dernier scénario étudié est une recherche de nouvelles ressources par forage. L'hydrogéologue a identifié deux secteurs : Albine et Lacabarède.

Les dossiers administratifs et financiers sont en cours d'élaboration afin que nous puissions réaliser des essais de forages d'ici la fin d'année 2024.

Nous espérons que les résultats permettront de garantir une alimentation en eau en quantité et en qualité suffisante pour couvrir les besoins du territoire.

Nous restons très attentifs à l'ensemble des scénarios envisagés et nous ferons en sorte que la proposition retenue garantisse l'approvisionnement en eau potable tout en conservant des coûts raisonnables pour les administrés. »



# UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

En novembre 2023, la CCTMN a été déclarée lauréate de l'appel à projets « Territoire Engagé pour la Nature ». Au-delà d'une marque de reconnaissance, c'est le témoignage concret de notre engagement durable en faveur de la nature et de notre volonté de bâtir un avenir où biodiversité et harmonie environnementale sont au cœur de nos préoccupations. Plusieurs réalisations concrètes sont déjà engagées.

## 1. ACCUEILLIR LA LOUTRE

La loutre d'Europe vit dans les milieux aquatiques (cours d'eau, étangs, etc.). Elle a disparu de nombreuses régions de France et est aujourd'hui protégée. Très sensible aux modifications de son habitat (berges des rivières, zones humides, qualité de l'eau...), elle n'apprécie pas d'être dérangée. Aussi, il est important de lui réserver des lieux de tranquillité.

C'est l'objectif du « Havre de paix » qui lui est dédié en bordure de Thoré à Bout du Pont de l'Arn. Le Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout et la CCTMN se sont associés pour lui garantir un espace préservé.



## 2. PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES

On les appelle aussi sagnes ou tourbières. Les zones humides, ce sont ces terrains gorgés d'eau, à la végétation très particulière, qui jouent un rôle majeur dans le cycle de l'eau et du carbone. La coopérative Rhizobiôme anime le Rés'éau sagne, qui vise à préserver les zones humides en accompagnant les propriétaires ou gestionnaires de ces terrains (diagnostics, plans de gestion, etc.).

En mars 2023, la CCTMN a signé un partenariat avec Rhizobiôme, marquant ainsi son engagement dans plusieurs actions : l'inventaire en cours des zones humides et la sensibilisation de la population à leur préservation.

Plusieurs manifestations ont déjà eu lieu en 2023 et le programme se poursuivra en 2024.



## 3. SENSIBILISER À L'ENVIRONNEMENT

En 2024, la CCTMN s'engage dans une vaste campagne de sensibilisation sur les enjeux de préservation de la biodiversité, grâce à des partenariats avec des acteurs majeurs. La Communauté de communes compte œuvrer activement pour sensibiliser les citoyens.



# LES BIODÉCHETS *passent à l'orange en 2024 !*

La CCTMN est en charge de la collecte des déchets sur son territoire. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les particuliers et les professionnels.

En partenariat avec Trifyl, la Communauté de communes Thoré Montagne Noire a choisi de distribuer aux habitants des bioseaux (petites poubelles) et des sacs orange dédiés, qui sont à jeter dans les conteneurs noirs, comme les sacs d'ordures ménagères habituels. Fin 2023, ce matériel de tri a été distribué à tous les habitants. Si vous ne l'avez pas reçu, contactez votre mairie.

Après chaque tournée, les agents vont peser et vider les camions au quai de transfert d'Aussillon. Par tri optique, les sacs orange sont séparés des autres sacs et acheminés vers la filière de compostage de Trifyl à Labessière-Candeil. Ils sont alors valorisés en compostage et méthanisation.

## LES BIODÉCHETS, C'EST QUOI ?

Ce sont tous les déchets alimentaires : épluchures de légumes et de fruits, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, os, etc.

**30 %** des déchets composant votre sac d'ordures ménagères sont des **BIODÉCHETS** qui pourraient être compostés



*Parole d'él*  
Gérard CAUQUIL,  
Président de la Commission Déchets

« C'est bien connu, nous devons réduire la quantité de nos déchets et valoriser ceux que nous produisons. Le tri est le geste que nous devons toutes et tous adopter. Soyons convaincus que la somme de tous ces petits gestes quotidiens génère de grands effets.

Le tri aide à préserver nos ressources naturelles, limite les émissions de gaz à effet de serre et assure des économies d'énergie car, si nous jetions tous nos déchets dans une même et seule poubelle, le recyclage serait alors très difficile voire impossible et augmenterait son coût.

Tous ensemble respectons les consignes de tri, valorisons les bio-déchets, fréquentons les déchèteries. »

## COMPOSTER, *c'est encore mieux !*

Le compostage à domicile reste la meilleure façon d'éliminer ses biodéchets : il permet de diminuer le poids des ordures ménagères collectées et donc leur coût, aucun transport ni traitement n'est nécessaire, et le compost est un amendement naturel du jardin.

Le compostage est une pratique simple et économique, tout en étant un geste responsable envers notre environnement.

### S'ÉQUIPER D'UN COMPOSTEUR

La CCTMN met à votre disposition des composteurs en bois d'une capacité de 400 litres au prix de 20 euros.

Réservez le vôtre en appelant au 05 63 37 69 71



### *Pour réussir votre compost :*

#### Ajoutez des matières azotées

environ 2/3, comprenant les épluchures de fruits et légumes, les restes de repas sans matières carnées ni poissons,

#### et des matières carbonées

environ 1/3, comprenant les feuilles, la paille, les broyats, le carton,

tout en contrôlant l'**humidité** et en **brassant** le contenu de temps en temps pour l'aérer.

## UNE REDEVANCE SPÉCIALE

### *pour les professionnels qui produisent le plus de déchets*

La gestion des déchets est **un enjeu majeur** qui touche notre qualité de vie quotidienne et notre environnement. Les coûts liés à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets ne cessent d'augmenter, et cette tendance va se poursuivre dans les années à venir.

Afin de mieux répartir les coûts entre les entreprises et les particuliers et inciter à une gestion responsable des déchets, la CCTMN a décidé de mettre en place, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, une nouvelle taxe, la **redevance spéciale**,

pour les professionnels qui produisent le plus de déchets. Cette catégorie englobe les entreprises, les commerces, les industries et les bâtiments publics qui produisent plus de 3 000 litres de déchets par semaine.

Contrairement à la taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères qui est liée à la taxe foncière, le montant de la redevance spéciale est calculé en fonction de la quantité et de la nature des déchets produits.

# L'ENTR'ACTES *au plus près des habitants !*

Entraide et action sont les mots d'ordre de « L'Entr'Actes », nouveau service proposé par la Communauté de communes pour aller vers les habitants du territoire à compter de janvier 2024.

Boire un café, rencontrer d'autres personnes, être aidé dans ses projets, passer du bon temps avec son enfant, être orienté vers les bons services pour faire ses dossiers... Voilà ce à quoi va servir l'Espace de vie sociale (EVS) « L'Entr'Actes », créé sur la Communauté de communes Thoré Montagne Noire à compter de janvier 2024.

Nathaelle de las Nieves, bien connue sur le territoire pour ses activités de couturière itinérante, en est l'animatrice. C'est elle qui ira de commune en commune pour proposer ces services, lors de permanences organisées dans des lieux spécifiés.

Le planning et les activités\* seront imaginés en lien avec un collectif d'habitants. L'idée est de toucher les personnes les plus isolées et de venir en complément de ce que réalisent associations et services du territoire.

Le projet a été permis grâce au soutien de la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Tarn et est soutenu par d'autres partenaires (Département, MSA...).

Pour contacter Nathaelle : 06.73.57.03.14 (lundi et vendredi, journée, et mardi matin) ou [evs@cc-thoremontagnenoire.fr](mailto:evs@cc-thoremontagnenoire.fr)

*\*Planning des permanences et des activités en cours de construction.*



Nathaelle De Las Nieves, animatrice de l'Entr'Actes

## UN ESPACE DE VIE SOCIALE...

### POUR QUI ?

Pour tous ! N'importe quel habitant peut pousser la porte des permanences de l'EVS.

## POUR QUOI ?

Pour lutter contre l'isolement, quand on est seniors, parents au foyer ou autre, mais aussi pour échanger des savoirs entre habitants, partager un café, demander conseil, mettre en place une activité, accompagner un projet personnel, mener des activités collectives... Pour compléter l'existant proposé par les associations et institutions locales.

# BIENVENUE AUX NOUVEAUX MÉDECINS

Après des décennies d'une implication sans faille pour le secteur de la santé du Sud du Tarn, les docteurs Claude et Marie-Christine Corbaz, ont pris leur retraite en décembre 2023.

Les Drs Florent Dai et Manon Bonnet les remplacent à la Maison de santé pluridisciplinaire de la Haute vallée du Thoré (MSP) à Labastide-Rouairoux.

Ils rejoignent l'équipe pluridisciplinaire de médecins, kinésithérapeutes et infirmiers.

C'est une grande satisfaction pour la CCTMN de voir que la Maison de santé qu'elle a construite en 2015 à l'initiative du Dr Claude Corbaz attire de jeunes médecins qui choisissent de s'installer sur notre territoire. Bravo pour cette belle dynamique !



Une partie de l'équipe de la MSP, aux côtés d'élus de la Communauté de communes Thoré Montagne Noire et de Labastide-Rouairoux.

**Maison de santé pluridisciplinaire de la Haute vallée du Thoré**, 2 impasse Marie-Curie, Labastide-Rouairoux - Annexe au Château de Saint Amans Valtoret - Tél. : 05 31 80 99 20

## SANTÉ : 5 PLAQUETTES SUR LES SERVICES

Suite aux 5 conférences pour les + 60 ans organisées en 2023 par la CCTMN et le Comité des usagers de la MSP, des dépliants pratico-pratiques sur les services du territoire ont été réalisés.

Parce qu'« il y a tout ou presque près de chez vous ! ». Ces dépliants sont disponibles à la Communauté de communes ou sur le site de l'intercommunalité.



**Parole d'élue**  
 Danièle ESCUDIER,  
 Présidente de la Commission  
 Vie sociale

« La vie sociale en 2023 a été riche en projets et réalisations !

Suite à la signature de la Convention territoriale globale, un emploi de coordinatrice a pu être créé, donnant ainsi un souffle nouveau à la vie sociale. En 2023, ce sont les conférences préparées et organisées avec la maison de santé de Labastide-Rouairoux et le comité des usagers, l'intérêt suscité auprès des habitants fait

que ce projet sera renouvelé en 2024.

À partir de janvier, un espace de vie sociale sera créé, fruit d'un projet élaboré par la CAF et la Communauté des communes. Il sera ouvert à tous et trouvera sa place dans chacune des communes. Lieu de proximité, de mixité, gratuit, basé sur les principes d'entraide et de respect, il sera un réservoir de projets collectifs élaborés par les bénévoles, les associations et surtout les usagers.

Cet espace de vie sociale va améliorer la qualité de vie de chacun, créer des liens pour tous. Son nom : l'Entr'Actes. »

# LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

## *une gestion intercommunale*

Une zone d'activité économique est un site réservé à l'implantation d'entreprises. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la gestion des zones d'activité économique relève de la compétence de la CCTMN. Elles sont donc désormais définies, aménagées et gérées par la Communauté de communes. Par délégation, les communes continuent d'effectuer l'entretien courant.



Zone d'activité économique de la Lauze  
à Bout du Pont de l'Arn

## 5 ZAE sur le territoire intercommunal :

- **Albine, ZA du Coulet** : 3 entreprises, 7 ha
- **Labastide-Rouairoux, ZA des Cabanes** : 6 entreprises, 9 ha
- **Bout du Pont de l'Arn** :  
**ZA de la Castagnalotte** : 30 entreprises, 17 ha  
**ZA de la Lauze** : 9 entreprises, 3,5 ha  
**ZA de la Plane Basse** : 14 entreprises, 30 ha.

# OPÉRATION COUP DE POUCE *pour les PME*

Besoin d'un coup de pouce pour le démarrage d'un projet professionnel ou pour développer un projet innovant ? Le « Coup de pouce » du Pôle d'équilibre territorial rural (PETR) des Hautes Terres d'Oc est là pour vous !

Le PETR regroupe les trois Communautés de communes Sidobre Vals et Plateaux, Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc et Thoré Montagne. Ces dernières travaillent à de nombreux projets en commun sur divers sujets dont l'opération « Coup de pouce ».

Concrètement, le « Coup de pouce », c'est une subvention de 2 000 € maximum pour aider une petite entreprise ou un porteur de projet installé sur le territoire : création d'une nouvelle entreprise, d'une nouvelle gamme, d'un nouveau service, etc.

### **PETR des Hautes Terres d'Oc**

27, Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC

Tel. 05 63 74 01 29 , [contact@hautesterresdoc.fr](mailto:contact@hautesterresdoc.fr)



### Cléo PUGNET

Cultivatrice d'agrumes et de thés  
à Albine et bénéficiaire  
du Coup de pouce en 2023

« Mon projet, soutenu par Envol Vert, tourne autour d'une agriculture variée de cultures en alternance entre vignes, arbres fruitiers et vergers d'une part et de l'autre agrumes et thé selon la méthode des « joualles ».

L'opération Coup de pouce m'a aidé sur la question de l'irrigation, du moins pour les premières années car, à terme, l'idée est de s'en passer. Cela m'a également aidé sur la création d'entreprise, le réseautage et l'aspect économique et financier. »



## MARCEAU AMALRIC SAS

*une industrie à la pointe !*

À chaque parution, *L'écho* vous propose de découvrir une entreprise du territoire. Marceau Amalric SAS, spécialisée dans l'industrie mécanique est résolument tournée vers l'avenir avec des engagements forts au niveau environnemental. Zoom sur l'une des entreprises phare du territoire, forte de ses 150 ans d'existence

C'est à partir d'un petit atelier de serrurerie fondé à Mazamet, en 1868, que la famille Amalric a développé l'entreprise actuelle, en pointe dans le domaine de la mécanique industrielle. Ses activités ? La mécanique, la chaudronnerie, le traitement de surface, depuis la conception jusqu'à l'entretien des systèmes de production, en passant par leur intégration et leur entretien.

Installée en 1986 à Bout du Pont de l'Arn, sur la ZAE de la Plane Basse, elle occupe aujourd'hui 5 000 m<sup>2</sup> de bâtiments et emploie 60 salariés. L'entreprise a vu l'activité industrielle du territoire se diversifier dans des domaines proches du sien.

Grâce à cette dynamique industrielle, Marceau Amalric a connu un développement local rapide. Elle travaille avec des entreprises locales comme Valéo ou Terreal. Mais elle a aussi pour client Airbus et d'autres entreprises d'envergure en France et à l'étranger.

Pour Laurent Amalric, PDG de Marceau Amalric, « L'atout de notre implantation en Vallée du Thoré, c'est avant tout d'avoir un personnel fidèle et attaché à la région. L'existence de formations dans les domaines de l'entreprise auprès des écoles locales est également cruciale. »

En 2009, l'entreprise s'est engagée dans le MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité Entreprise), une certification sur la santé et la sécurité au travail. Cela se traduit par une implication continue dans les process : « C'est un travail de tous les jours. » indique Laurent Amalric.

Depuis quelques années, le MASE a également provoqué une prise de conscience sur les économies d'énergie. Marceau Amalric a ainsi installé un générateur photovoltaïque en autoconsommation sur la toiture de son bâtiment en 2017. Santé, sécurité des employés et conscience environnementale font partie des valeurs fortes de l'entreprise.



## UN TERRITOIRE D'INDUSTRIE

la CCTMN labellisée



La CCTMN vient d'être labellisée par l'État « Territoire d'industrie » 2023-2027. L'appel à projet a été déposé par le Pôle d'équilibre territorial rural des Hautes Terres d'Oc, avec la collaboration des entreprises Frayssinet et Marceau Amalric SAS.

Ce dispositif vise à accompagner la réindustrialisation du territoire, grâce à :

- un soutien à l'investissement pour appuyer des projets industriels structurants, notamment en matière de relocalisation et de développement des compétences,

- un renforcement de l'animation et de l'ingénierie locale (via le co-financement de chefs de projet dans les Territoires d'industrie).

Un comité de pilotage pour la mise en oeuvre des projets sera mis en place prochainement. Fière de ses entreprises industrielles, la CCTMN les soutient et les accompagne dans leur développement.



*Parole d'élu*

Bernard PRAT,  
Président de la Commission  
Développement économique

« Tout d'abord, je me félicite de la naissance de ce nouveau bulletin intercommunal qui permettra d'avoir une large vision de l'actualité de notre territoire. D'un point de vue économique, le développement de notre vallée est primordial. Nous devons nous montrer plus attractif même si aujourd'hui nous accueillons de nombreuses entreprises qui s'épanouissent.

Cela passe par un travail de tous les jours afin de faciliter l'installation de nouveaux entrepreneurs. Je m'y engage.

Un mot sur la loi Notre. Elle nous impose de transférer nos zones économiques aux intercommunalités. C'est chose faite pour les zones de la CCTMN. Pour autant, nous avons passé une convention avec chaque village afin que les municipalités continuent l'entretien de ces zones. Je l'ai dit et je le redis, l'avenir de notre vallée passera par un tissu économique fort et en expansion. »

# PLUi, AUTORISATIONS D'URBANISME : *on fait le point avec vous !*

## LE PLUi

Depuis septembre 2023, les communes de la CCTMN se sont dotées d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document a remplacé les anciens Plans locaux d'urbanisme (PLU), les cartes communales, ou les Plans d'occupation des sols (POS).

Construit dans un cadre national très contraint, le PLUi définit les orientations et la stratégie d'aménagement du territoire pour les dix prochaines années, mais aussi la carte de zonage et le règlement définissant les usages sur les différents types de terrain. Il constitue le document de référence pour toutes les autorisations d'urbanisme.

## VOS AUTORISATIONS D'URBANISME

Désormais, vous avez la possibilité de déposer vos demandes d'urbanisme directement sur internet et gratuitement, via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Les dossiers de certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, d'aménager ou de démolir peuvent ainsi être déposés en ligne 7j/7. Concernant les dossiers remis en papier, les mairies demeurent les guichets uniques.

Une question ? un projet ? Contactez votre mairie ou contactez nous par mail : [ads@cc-thoremontagnenoire.fr](mailto:ads@cc-thoremontagnenoire.fr)

Vous pouvez consulter le PLUi et l'accès au portail GNAU à la rubrique « Urbanisme » du site de la CCTMN : [www.cc-thoremontagnenoire.fr](http://www.cc-thoremontagnenoire.fr), en mairie et à la CCTMN

# RÉFECTION DE FAÇADES

L'opération « façades » a pour vocation d'aider financièrement les propriétaires à réaliser des travaux de rénovation de leurs façades mais aussi de les aider sur un plan technique en apportant des conseils pour la réalisation des travaux. Cette aide s'adresse à l'ensemble des habitations situées sur le territoire de la CCTMN.

Pour consulter le règlement et la brochure :

[www.cc-thoremontagnenoire.fr/habitat-et-cadre-de-vie/aides-pour-la-refection-des-facades](http://www.cc-thoremontagnenoire.fr/habitat-et-cadre-de-vie/aides-pour-la-refection-des-facades)

Contact : 05 63 37 69 74

Email : [amenagement@cc-thoremontagnenoire.fr](mailto:amenagement@cc-thoremontagnenoire.fr)



### Parole d' élu

Daniel PEIGNÉ,  
Président de la Commission  
Urbanisme et habitat

« La CCTMN a maintenant un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), commun aux 9 communes de l'intercommunalité. Cela montre notre ambition d'un aménagement du territoire qui permette de maintenir un cadre de vie de qualité.

De fait, les réflexions d'aménagement et d'urbanisme dépassent l'échelle intercommunale. La CCTMN est engagée dans l'élaboration d'un nouveau Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Autan-Cocagne avec la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet et la Communauté de communes Sor et Agout.

Coconstruire ce document qui détermine les grandes orientations du développement territorial du bassin de vie Autan-Cocagne est indispensable pour la CCTMN. »



# DESTINATION MONTAGNE NOIRE

## *un partenariat pour le tourisme !*

Depuis 2021, sept Offices de tourisme ont décidé d'unir leurs forces. Leur point commun ? La Montagne Noire.

Tout part d'une envie de mieux se connaître pour pouvoir renseigner les touristes au-delà des frontières administratives, et de valoriser la Montagne Noire comme destination touristique.

De ce travail en réseau est né une carte touristique répertoriant 34 sites à visiter. Afin que les personnels des Offices de tourisme se rencontrent et découvrent les sites à visiter en dehors de leur territoire, une journée « Eductour » a été organisée.

Voilà un début prometteur pour faire connaître la Montagne Noire au plus grand nombre.



Retrouvez la carte de la Montagne Noire à l'Office de tourisme et sur son site Internet :

<https://www.tourisme-thoremontagnenoire.fr/decouvrir/sites-naturels-incontournables/la-montagne-noire/>



*Parole d' élu*  
Cédric CATHALA-CAUMETTE  
Président du Conseil d'exploitation  
de l'Office de tourisme

« Le Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme regroupe 9 élus et 8 professionnels du tourisme. Il a pour objectif de faire des propositions sur les orientations de l'Office de tourisme, qui sont ensuite validées par le Conseil communautaire. Ainsi, élus et professionnels travaillent main dans la main pour dynamiser le tourisme sur notre territoire. Le tourisme vert est à la

mode et nous avons de nombreux atouts à mettre en avant.

C'est grâce à des partenariats avec les territoires voisins que nous pourrions nous faire connaître. Aussi, c'est avec enthousiasme que nous avançons sur la promotion de la Montagne Noire, et que nous travaillons avec le Pôle d'équilibre territorial rural des Hautes Terres d'Oc, le Sidobre et les Monts de Lacaune.

Je tenais à remercier tous les membres du Conseil d'exploitation et le personnel de la Communauté de communes pour leur engagement continu. Ensemble, contribuons à faire de Thoré Montagne Noire une destination touristique mémorable. »

# PORTRAIT D'UN HABITANT

À chaque parution, L'écho vous propose de faire connaissance avec un habitant du territoire. Une bonne occasion de découvrir les talents de la Vallée !

*Théo  
Michel-Bechet*



*Pouvez-vous nous parler de vous et de votre parcours jusqu'en vallée du Thoré ?*

« Je m'appelle Théo Michel-Bechet. J'ai grandi en Haute-Savoie et passé une grande partie de ma vie à Grenoble où j'ai étudié les sciences politiques. J'ai ensuite fait un détour par Paris pour étudier le cinéma documentaire. J'ai travaillé dans l'éducation à l'image, avant de faire du documentaire mon métier. Dans le même temps, je suis devenu comédien.

Nous sommes arrivés à Rouairoux il y a un an avec mon amie, Pauline. Sa sœur y habitait déjà. Avant de nous installer, nous venions souvent en vacances, et l'endroit nous a touchés. Nous habitions alors à Grenoble et à Lyon et souhaitions partir de la ville. Rouairoux se présentait alors comme l'endroit idéal.

*En quoi consiste votre métier ?*

Je travaille en partie ici et en partie en Rhône-Alpes. En tant que comédien et réalisateur documentaire, je suis amené à beaucoup me déplacer. Mais il est pour moi essentiel d'avoir un ancrage local : c'est pourquoi je donne des ateliers de théâtre au Tortill'art à Saint-Amans chaque mardi soir en lien avec la MJC. Je souhaite aussi intervenir dans les établissements scolaires de la vallée pour transmettre le cinéma et le théâtre.

Je trouve qu'il y a de beaux équipements culturels dans la vallée (le Tortill'art, l'Espace Apollo, le cinéma de Labastide-Rouairoux, l'association Rêve Lucide...) qui permettent d'accéder à un large panel culturel. »

*Comment s'est passé votre accueil sur le territoire ?*

« C'est l'association le Four Pas Banal à Rouairoux qui a joué un grand rôle dans l'accueil que nous avons reçu, par les différents événements et l'implication qu'elle nous a permis d'avoir dans la vie du village.

Je trouve que c'est une belle vallée avec un caractère attachant. J'ai une sensation d'espace qui donne envie d'explorer et de créer de nouvelles choses, associatives ou culturelles, avec ses voisins.

C'est un endroit qui me semble propice à inventer, habiter et participer aux initiatives locales, au sein de ce beau paysage, qui n'est pas si loin des villes. »

# LES TEMPS FORTS

## *Visite de l'usine Trifyl à Labruguière, 21 mai 2023*

Les élus et le personnel de la CCTMN ont pu découvrir la nouvelle usine de tri Trifyl, mise en service au printemps.



## *Les Musicales fermières, 24 août 2023*

Spectacle « Na'ni et puis un jour tu vis » de la Cie Grasparsosa à la ferme de Mamie Juliette à Rouairoux, organisé par l'Office de tourisme.

## *La Fête des sagnes, 23 septembre 2023*

La fête annuelle du Rés'eau sagnes, s'est déroulée à la ferme de La Grange au Rialet, en partenariat avec la CCTMN.



## *Présentation du projet de territoire, 28 septembre 2023*

Présentation aux habitants des grands axes du projet de territoire de la CCTMN, au cinéma de Labastide-Rouairoux.



## *Conférence sur le dépistage des cancers, 11 octobre 2023*

Cette conférence a fait partie d'un cycle de conférences organisées par la CCTMN et le Comité des usagers de la Maison de santé pluridisciplinaire de la Haute Vallée du Thoré. Destinée plus particulièrement aux plus de 50 ans, elle a permis un bel échange entre professionnels et participants.



## *Présentation du projet « Espace de vie sociale », 2 octobre 2023*

Un petit groupe s'est réuni tout 2023 pour réfléchir à la création d'un Espace de vie sociale. Le projet a été présenté à la CAF le 2 octobre.

# AGENDA de Février à Juin 2024

Retrouvez l'actualité des événements de la CCTMN et des communes.



## ÉVÉNEMENTS

**Samedi 17 février** : Soirée cabaret au château de Saint-Amans-Valtoret à 20h30. Entrée 10 €. Rens. 05 63 98 30 28

**Vendredi 24 et samedi 25 février** : Week-end de la chanson française avec les concerts de Chimène Badi et Richard Gardet Orchestra à Bout du Pont de l'Arn. Rens. 05 63 97 55 60

**Dimanche 17 mars** : Carnaval à Bout du Pont de l'Arn. Rens. 05 63 97 55 60

**Samedi 6 avril** : Carnaval à Labastide-Rouairoux. Rens. 05 63 98 01 26

**Samedi 1<sup>er</sup> juin** : Élection de Miss Tarn à Bout du Pont de l'Arn. Rens. 05 63 97 55 60

**Judi 20 juin** : Conférence « Le Général Leclerc et la 2<sup>ème</sup> DB » par Thierry Murat à 18h à la salle des fêtes de Labastide-Rouairoux. Rens. 05 63 98 01 26

**Samedi 6 et dimanche 7 juillet** : Journées médiévales à Saint-Amans-Valtoret. Rens. 05 63 98 30 28



## DES ASSOCIATIONS QUI SE BOUGENT !

Échos-ci, Échos-là,

cinéma Jacques Brel de Labastide-Rouairoux

**Vendredi 2 février** : Projection du film « Avec un sourire, la révolution » de Alexandre Chartrand

**Vendredi 1<sup>er</sup> mars** : Projection du film « Les grands voisins, à la citée rêvée » de Bastin Simon

Séances Cinécran, deux vendredis par mois  
cinéma de Labastide-Rouairoux

**Vendredi 9 et 23 février**

**Vendredi 8 et 22 mars**

**Vendredi 5 et 19 avril**

**Vendredi 3, 17, et 31 mai**

**Vendredi 14 et 28 juin**

Rêve Lucide

154 ter, Boulevard Carnot à Labastide-Rouairoux

**Samedi 10 février** : Soirée musique et spectacle

**Vendredi 9 mars** : Soirée Jam session et atelier d'un char pour le carnaval

**Samedi 16 avril** : Marché fantastique et médiéval

**Vendredi 21 juin** : Fête de la musique au Parc municipal



THORÉ  
MONTAGNE  
NOIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES